

## Voulez-vous plus de renseignements sur l'évaluation des emplois?

Si vous avez besoin d'aide en évaluation des emplois, communiquez avec votre conseillère ou conseiller syndical qui s'adressera au personnel de l'évaluation des emplois dans votre région.

**Bureau national :**  
Tél. : 613.237.1590  
Télec. : 613.237.5508

**Bureau régional de la C.-B. :**  
Tél. : 604.291.1940  
Télec. : 604.291.1194

**Bureau régional de l'Ontario :**  
Tél. : 416.292.3999  
Télec. : 416.292.2839

**Bureau de London :**  
Tél. : 519.433.1753  
Télec. : 519.433.4279

**Bureau régional du Québec :**  
Tél. : 514.384.9681  
Télec. : 514.384.9680

**Bureau de Québec :**  
Tél. : 418.627.7737  
Télec. : 418.627.4877

Les documents suivants sur l'évaluation des emplois sont disponibles et peuvent être obtenus par l'entremise du personnel de l'évaluation des emplois :

Le mandat	Plan d'évaluation des emplois sans égard au genre du SCFP
Questionnaire d'analyse des emplois	Plan de travail
Dépliant sur l'entrevue	Information sur l'évaluation des emplois
Dépliant sur le programme de maintien	Manuel de maintien
Document sur les préjugés	Programme de communications et échantillon de communiqués
Formulaire d'évaluation / Grille d'évaluation	Guide du SCFP en évaluation des emplois

Vous trouverez aussi de l'information sur le site Web du SCFP national [www.scfp.ca](http://www.scfp.ca)

SEPB491



## INFORMATION SUR L'ÉVALUATION DES EMPLOIS

### Lequel de ces problèmes touche votre section locale?

Plusieurs sections locales sont confrontées aux problèmes suivants :

- ✓ Descriptions d'emplois inappropriées (ou inexistantes);
- ✓ Échelle de salaire injuste;
- ✓ Méthode inappropriée de mesure des emplois;
- ✓ Programme d'évaluation des emplois élaboré et administré unilatéralement par l'employeur;
- ✓ Aucun accès aux descriptions d'emplois, aux salaires ou aux autres renseignements reliés au programme d'évaluation des emplois;
- ✓ Procédure inefficace de reclassification des emplois ou de traitement des griefs;
- ✓ Aucune procédure établie pour maintenir le programme d'évaluation des emplois;
- ✓ Manque d'information ou de connaissances sur l'évaluation des emplois.

## Qu'est-ce qu'un programme conjoint d'évaluation des emplois peut accomplir pour votre section locale?

Un programme conjoint d'évaluation des emplois efficace pourra :

- Établir des descriptions d'emplois précises et à jour;
- Établir une méthode précise de mesure des emplois;
- Identifier et supprimer les iniquités salariales;
- Établir une méthode d'évaluation des emplois nouvellement créés ou modifiés;
- Instaurer une méthode efficace de reclassification des emplois ou de traitement des griefs;
- Établir une structure salariale juste, équitable et facile à comprendre pour toutes les personnes employées;
- Établir une méthode afin que le système demeure équitable.

### ÉNONCÉ DE VISION

*La vision du personnel de l'évaluation des emplois est de jouer un rôle critique et essentiel afin d'atteindre le but fondamental du SCFP qui est d'obtenir des salaires justes et équitables pour tous ses membres. Le personnel de l'évaluation des emplois est composé de syndicalistes et de professionnelles et professionnels qui travaillent intensément pour atteindre les objectifs fixés pour aujourd'hui et demain. Nous sommes reconnus comme des leaders dans le domaine de l'évaluation des emplois.*

## Comment l'évaluation des emplois peut vous aider?

L'évaluation des emplois, par l'intermédiaire de son personnel au Bureau national et des conseillères et conseillers à l'évaluation des emplois, aide les conseillers et conseillères et les sections locales dans les domaines suivants :

- La négociation de clauses relatives à l'évaluation conjointe des emplois dans les conventions collectives;
- L'élaboration du cadre et des procédures du programme conjoint d'évaluation des emplois et du mandat;
- Formation des comités conjoints d'évaluation des emplois;
- Formation pour les membres en général, organisée par les conseillères ou conseillers à l'éducation;
- Services d'une personne-ressource à toutes les étapes du programme y compris la négociation aux fins de mise en oeuvre, d'administration et de maintien;
- Enquêtes sur les salaires relatives à l'évaluation des emplois;
- Préparation, présentation de griefs et d'arbitrage en matière de reclassification et d'évaluation des emplois.

## Historique de l'évaluation des emplois du SCFP

Le personnel de l'évaluation des emplois a participé à la mise en oeuvre de programmes d'évaluation des emplois dans des sections locales oeuvrant dans les secteurs suivants :

- Municipalités
- Bibliothèques
- Services sociaux
- Transports
- Communications
- Conseils/commissions scolaires
- Collèges et universités
- Services de soins de santé
- Services publics
- Autres